PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

À toutes les personnes intéressées de la municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ
par le soussigné, Nicolas St-Gelais, directeur général
et greffier-trésorier de la susdite municipalité

1. Par cet avis public, Nicolas St-Gelais, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité :

Les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

- Poste de maire ou mairesse
- Poste de conseiller ou conseillère #1
- Poste de conseiller ou conseillère #2
- Poste de conseiller ou conseillère #3
- Poste de conseiller ou conseillère #4
- Poste de conseiller ou conseillère #5
- Poste de conseiller ou conseillère #6

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente ou du président d'élection ou de la secrétaire d'élection aux jours et aux heures suivants :

Du 19 septembre au 3 octobre 2025, selon l'horaire suivant :

- Lundi de 13h à 16h
- Mardi de 10h à 12h et de 13h à 15h
- Jeudi de 14h à 16h

ATTENTION : le vendredi 3 octobre, le bureau municipal sera ouvert de 9h à 16h de façon continue

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes :

- Jour du scrutin : **Dimanche 2 novembre 2025 de 10 h à 20 h**
- Jour de vote par anticipation : **Dimanche 26 octobre 2025 de 12 h à 20 h**

4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Madame Véronique Gravel

5. Vous pouvez joindre le président d'élection via les coordonnées suivantes :

- Au bureau de la Municipalité situé au 515, route des Prêtres, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans
- Par téléphone au 418 828-2855 poste 3
- Par courriel au nstgelais@stpierreio.ca

DONNÉ À SAINT-PIERRE-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS, ce 17e jour du mois de septembre 2025

_____
Nicolas St-Gelais Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Code municipal du Québec, art. 420) Je, soussigné, Nicolas St-Gelais, directeur général et greffier-trésorier, résidant à L'Ancienne-Lorette, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis en affichant une copie à chacun des endroits suivants, à savoir :sur le site internet et les réseaux sociaux de le Municipalité, au bureau municipal et au Logisport.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 17e jour du mois de septembre 2025

_____
Nicolas St-Gelais Directeur général et greffier-trésorier